

*L'environnement*

Dans cet ordre d'idées, le Canada appuie l'OCDE dans son projet d'harmonisation internationale des programmes de réglementation des produits chimiques. Il lui accorde également son soutien dans son objectif d'acceptabilité mutuelle des données toxicologiques entre différents partenaires commerciaux.

Nous avons également recours plus fréquemment aux exposés de critères qui émanent des organismes internationaux comme le Programme international sur la sécurité des substances chimiques, un programme conjoint de l'Organisation mondiale de la santé, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Organisation internationale du travail et du Centre international de recherches sur le cancer.

Quant à la deuxième recommandation du député, qui traite des déchets de la Rivière Niagara, la pollution de cette rivière par des sources ponctuelles, industrielles et municipales et par la migration jusqu'à la rivière de contaminants provenant des décharges voisines de déchets dangereux, suscite vraisemblablement des inquiétudes. L'honorable Tom McMillan, ministre de l'Environnement, pourrait en dire plus à cette Chambre sur ce sujet.

Par conséquent, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, on se préoccupe principalement de la contamination possible de l'eau potable ainsi que du poisson qui pourrait être consommé par la population.

On dénombre 29 sources ponctuelles de déchets industriels et municipaux du côté américain de la Rivière Niagara, et 61 emplacements de dépôts de déchets dangereux ont été reconnus comme importants de ce côté de la rivière, à l'intérieur d'une bande de terre de 3 milles située sur la rive. Les sources ponctuelles recensées aux États-Unis sont responsables de 89 p. 100 de la charge polluante totale estimée à 1,400 kilogrammes par jour.

Une responsabilité importante pour ce qui est d'évaluer la qualité de l'eau des Grands lacs et de déterminer les effets de cette eau sur la santé humaine incombe au bureau régional des Grands lacs de la Commission mixte internationale et à ses comités chargés des questions scientifiques et de la qualité des eaux, ainsi qu'à divers comités permanents et groupes d'étude. En vertu des dispositions de l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands lacs, des représentants du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social siègent à ces comités et fournissent des avis à la Commission mixte internationale sur les effets sanitaires potentiels attribuables à la présence de substances chimiques dans le bassin des Grands lacs.

Le gouvernement du Canada s'efforce de conclure des ententes avec d'autres pays, en particulier les États-Unis, afin de réduire les rejets de produits chimiques potentiellement nuisibles ou de nettoyer les sources de pollution. La plupart des agents organiques de synthèse décelés dans la rivière Niagara et, par ricochet, dans le lac Ontario et même le fleuve Saint-Laurent, proviennent d'anciens dépotoirs de l'État de New York. Nous voulons vous assurer que le gouvernement fédéral actuellement en poste, à la faveur de réunions avec les gouvernements des États-Unis et de l'État de New York, et par l'intermédiaire de notre ambassade à Washington, de la Commission mixte internationale et du Comité mixte Canada-États-Unis, sur les produits toxiques de la rivière Niagara,

presse les États-Unis et l'État de New York d'aider le Canada à garder la rivière Niagara propre.

D'une certaine façon, nos inquiétudes sont partagées par les gouvernants américains. Dans l'État de New York, il existe un programme de permis auquel sont soumis les systèmes antipollution et d'élimination des déchets, programme fondé sur les normes nationales américaines en matière de technologie, ou sur les normes légalement exécutoires de l'État qui régissent la qualité de l'eau si elles sont plus sévères. En octobre 1984, les représentants américains du Comité sur les produits toxiques de la rivière Niagara se sont déclarés d'accord sur la nécessité d'une gestion binationale des rejets toxiques dans le bassin du lac Ontario, mais ils ont aussi exprimé l'avis que la première étape consistait à passer en revue l'ensemble des sources de substances toxiques qui se déversent dans le lac Ontario.

Dans l'Accord de 1978 sur la qualité de l'eau des Grands lacs, des valeurs numériques sont attribuées à certains contaminants choisis qui persistent dans le milieu. Le programme de l'État de New York destiné à contrôler les sources ponctuelles situées du côté américain de la frontière a été mis en place, et des systèmes de permis sont maintenant en vigueur ou sur le point de l'être. L'évaluation de ce programme révèle que, lorsque les limites finales autorisées seront atteintes, les rejets de contaminants dans la rivière seront réduits.

Les mesures prises jusqu'à présent pour dépolluer la rivière Niagara ont entraîné une réduction importante et attestée de certaines substances chimiques persistantes qui aboutissent dans le lac Ontario par la rivière, depuis le sommet enregistré par le niveau de la charge polluante entre le milieu des années 1960 et le début des années 1970. On prévoit, en se fondant sur les programmes de contrôle actuels, que les rejets de toxiques rémanents dans la rivière continueront de décroître. Le programme de surveillance à long terme qui a été recommandé permettra de déterminer si cette prévision se vérifie et servira de point de départ pour envisager d'éventuelles modifications aux stratégies de contrôle.

D'importants correctifs ont été apportés, en particulier sur l'emplacement de Love Canal, pour prévenir la migration des déchets dangereux par infiltration. Le gouvernement est déterminé à signer des accords et à coopérer avec les États-Unis dans le but de réduire la pollution de la rivière Niagara et du lac Ontario.

En ce qui concerne l'amélioration des installations d'épuration des eaux usées, l'honorable Tom McMillan, ministre de l'Environnement, assume le rôle principal dans ce domaine au niveau fédéral. Toutefois, cette activité relève, au premier chef, des provinces.

Et je peux vous dire qu'au Québec le gouvernement finance 90 p. 100 de tous les programmes de travaux d'épuration des eaux dans les municipalités et il ne reste que 10 p. 100 de la charge financière à être payée par les municipalités.

Pour ce qui est de relever le profil des substances chimiques toxiques dans tous les secteurs de la recherche sur la santé et du processus décisionnel préventif, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'occupe activement de programmes qui visent à renseigner le public canadien sur la nature et l'ampleur des risques liés à l'exposition aux produits chimiques toxiques. Permettez-moi d'illustrer, par quelques